



JEUNE INSTALLE : SAVOIR GERER LES FORMALITES ADMINISTRATIVES DE SON EXPLOITATION (2 demi-journées)

OBJECTIFS

Maîtriser la gestion de son exploitation et savoir répondre aux procédures administratives applicables.

PROGRAMME

Jeudi 3 Mars (9h00 à 12h30)

Savoir répondre aux exigences réglementaires applicables à son exploitation :

- L'imposition des résultats agricoles : revenus catégoriels, pluriactivité, le Micro-BA, le réel, formulaire à remplir, les crédits d'impôts....

Jeudi 21 Avril (9h00 à 12h30)

- La TVA : savoir déclarer sa TVA, la télédéclaration...
- Aspects sociales de son exploitation : éléments de calcul des cotisations MSA, les échéances, descriptifs de prestations sociales, la modification de la surface mise en valeur dans son exploitation.

Méthodes pédagogiques : Apport théorique en salle



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



📅 Jeudi 3 Mars et Jeudi 21 Avril 2022

📍 Locaux de l'ADEAR du Gers 56 avenue des Pyrénées 32000 AUCH

Intervenant : Audrey BOUSSAoud,
animatrice et formatrice à l'ADEAR du Gers

Responsable de formation : Thibaut Chouanneau

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Jeune installé : savoir gérer les formalités administratives de son exploitation

DATES : Les jeudi 3 Mars et 21 Avril 2022

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE :

VOTRE STATUT MSA :

- | | |
|--|---|
| ☐ Salarié(e) agricole | ☐ Chef d'exploitation |
| ☐ Autre, précisez : | ☐ Cotisant(e) solidaire |
| | ☐ Porteur de projet avec PPP agréé |

☐ J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

☐ En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le.....

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....
.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros une semaine avant le démarrage de la formation** à l'adresse suivante :

 **ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers**
56 avenue des Pyrénées
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

JEUNE INSTALLE : GERER LES FORMALITES ADMINISTRATIVES DE SON EXPLOITATION

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 7 heures.

Pré-requis : Être installé depuis l'année civile précédente.

Public : Porteur de projet .

Lieu et horaires : Dans les locaux de l'ADEAR au 56 avenue des Pyrénées 32000 AUCH de 9h00 à 12h30.

Repas de midi : Repas tiré du sac pris sur place.

Accessibilité handicap : Accessibilité de personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.

Coût et prises en charge :

- **Prise en charge VIVEA :** agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents peuvent vous être demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : **224 euros**

- **Financement personnel :** 100 euros (soit 100 €/jour)

Crédit d'impôt : Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.